

Bamako, août 2001

AVANT PROPOS

L'excision est un sujet « tabou ». Ce refrain est à la limite décourageant. Pourtant nous arrivons à en parler et à convaincre la plus part de nos interlocuteurs.

Après quelques années de travail sur l'excision, nous avons recensé les questions les plus souvent posées par les populations par rapport à l'excision.

Les réponses données à ces questions sont aussi le fruit de cette expérience de travail avec les populations.

Ce travail comprend deux volets :

1. un volet qui traite des questions d'ordre socio-anthropologiques ;
2. un volet qui traite des questions relatives aux complications médicales.

L'auteur

**« Il est préférable de détruire un village que de détruire une
[1]
coutume »**

Proverbe Bambara

« Quand une rivière change de cours, le crocodile doit suivre... » [2]

Proverbe Malinké, Dogon et Bambara

1- Question : Qu'est-ce que c'est que l'excision ?

Réponse : L'excision consiste en l'ablation du clitoris ou / et des petites lèvres de l'appareil génital féminin. Elle est actuellement pratiquée sous différentes formes. La circoncision vraie ou Sunna, la forme la moins sévère, consiste à couper le capuchon du clitoris. L'excision ou clitoridectomie, c'est l'ablation du clitoris et des petites lèvres. Cette forme d'opération est surtout rependue en Afrique de l'Ouest. Quant à l'infibulation ou, circoncision pharaonique, il s'agit de la forme la plus sévère. Elle associe une excision élargie et l'avivement des grandes lèvres dont les deux moignons seront rapprochés bord à bord de telle façon qu'il ne persiste qu'un orifice pour l'écoulement des urines et du sang menstruel. L'un des effets immédiats est de rendre la miction insupportable. La vulve a disparu, et une cicatrice très dure la remplace, qu'il faudra couper au moment du mariage. L'infibulation est surtout pratiquée en Afrique de l'Est, mais aussi au Mali, plus précisément chez certains Soninké et certains Peul du Macina. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) quant à elle a donné la classification suivante à l'excision :

- **Type I** : Excision du prépuce avec ou sans excision partielle ou totale du clitoris ;
- **Type II** : Excision du prépuce et du clitoris et excision partielle totale des petites lèvres ;
- **Type III** : Excision partielle ou totale des organes génitaux externes; suture/rétrécissement de l'orifice vaginal (infibulation) ;
- **Type IV** : interventions non classées :
 - piquûre ou incision du clitoris ;
 - cautérisation ;
 - introduction de substances corrosives dans le vagin.

2- Question : Pourquoi sensibilise-t-on pour l'abandon de l'excision ?

Réponse : Les conséquences néfastes de la pratique de l'excision sur la santé de la femme et de l'enfant sont à la base des différentes luttes au Mali et ailleurs dans le monde pour y mettre fin.

3- Question : Pouvez-vous nous citer quelques conséquences médicales ?

Réponse : L'excision se pratique généralement dans des conditions d'hygiène déplorables, avec des instruments non-stérilisés, et par des opératrices de plus en plus inexpérimentées, surtout poussées par le gain qu'elles peuvent réaliser. Les conséquences peuvent être immédiates et à long terme :

- **Les conséquences immédiates** : Les opérations provoquent une douleur atroce, parfois accompagnées d'un grave état de choc, hémorragie, infections locales (abcès, phlegmons) ou générales (gangrène gazeuse, septicémie, tétanos, sida).
- **A plus long terme** : Les malformations et les cicatrices de la vulve et du vagin, induites par l'excision, vont entraîner de graves problèmes urinaires, gynécologiques et obstétricaux. Outre les problèmes fonctionnels comme les difficultés à uriner ou dysurie, l'incontinence et les dyspareunies (douleurs lors des rapports sexuels), les femmes qui ont subi l'excision vont être exposées aux infections uro-génitales pouvant entraîner une stérilité dont l'on connaît les conséquences sociales et psychologiques (divorce, scènes de ménage, rejet au niveau de la société, polygamie, etc.)

4- Question : S'il y a autant de problèmes affectant la santé des femmes, pourquoi ne pas pratiquer l'opération de l'excision dans les centres de santé par des médecins ou des sages femmes ? Dans ce cas, on évitera les complications médicales.

Réponse : Un certain nombre de raisons font qu'il est difficile, voir impossible de médicaliser la pratique de l'excision. Parmi ces raisons on peut citer :

- l'intervention du corps médical n'empêche pas les conséquences néfastes sur la santé de la femme et les conséquences décrites plus haut ;
- la déontologie du corps médical empêche la pratique par les agents de santé. Les filles à exciser ne sont malades, alors rien ne justifie l'intervention du médecin ou du para médical sur un corps sain, sachant que son acte peut entraîner au contraire des complications médicales sévères.

En réalité, ce qui est répréhensible et dangereux, c'est l'acte. Le lieu où se déroule l'excision (toilettes ou centre de santé) ou la qualification professionnelle de l'individu qui pratique l'excision (médecin, infirmier, sage-femme, aide-soignant ou exciseuse) ne peut empêcher les problèmes de santé liés à la pratique de l'excision.

5- Question : Concrètement, comment se déroule une excision et qui la pratique ?

Réponse : Déroulement de l'excision : L'opération est assez variable selon les régions. L'intervention qui peut durer jusqu'à une vingtaine de minutes se fait soit avec une lame de rasoir soit avec un petit couteau spécialement fabriqué à cet effet. Les filles sont maintenues de force par plusieurs femmes « apprenti exciseuse » par les pieds, les mains et le bassin. Si elles sont d'un certain âge (11 à 15 ans), elles ne doivent pas se plaindre ou crier sous peine d'attirer la honte sur leur

famille.

Qui excise les filles : Dans la très grande majorité des cas, l'excision est pratiquée par les exciseuses de la caste des forgerons. Ces femmes sont considérées comme détentrices de puissances magiques pouvant arrêter le sang et favoriser la guérison. Les exciseuses recevaient une compensation symbolique. Mais aujourd'hui elles se font rémunérer dans les grandes villes gracieusement (entre 2 500 f cfa et 5 000 f cfa par fille excisée). Malheureusement le personnel de santé s'y met parfois contre de l'argent.

6- Question : Est que ces luttes pour l'abandon de l'excision ne cachent pas en réalité une atteinte à notre culture ? Les blancs ne cherchent-ils pas à détruire nos valeurs culturelles authentiques ?

Réponse : - L'Occident n'est pas impliqué : Non, la sensibilisation contre l'excision n'est pas faite sous la demande des européens qui ont d'autres soucis que de s'investir à détruire la culture malienne. Rappelons que l'excision n'est pas pratiquée seulement au Mali ; Elle fut pratiquée même en Occident, en particulier en Angleterre et en Russie. Dans ce dernier pays, l'excision ne fut abandonnée qu'au moment de la révolution, quand elle fut interdite pour des raisons de santé qu'elle posait. En Angleterre, jusqu'en 1945, l'excision se pratiquait pour des raisons de chasteté qu'elle procurerait aux femmes.

On pensait aussi que l'excision soignerait certains état de névrose et d'hystérie. En Afrique, elle est pratiquée dans plus de vingt pays pour des raisons souvent diverses. Dans tous les pays africains aujourd'hui on commence à comprendre qu'il faut agir pour trouver une solution à cette question qui touche des millions de femmes.

- **L'évolution des connaissances** exige parfois une nouvelle façon de vivre et de voir le monde adaptation. Cette évolution des connaissances est un facteur qui a fait prendre conscience aux gens des dangers liés à l'excision. Les agents de santé du Mali voient chaque jour des cas de complications. Des études faites au Mali, par des maliens montrent aussi le caractère nocif de la pratique de l'excision sur la santé des femmes qui la subissent.

- **Les cultures évoluent** et les connaissances aussi. La science est faite pour le bonheur des hommes. Il ne faut donc pas se fermer au monde. Les meilleurs éléments des différentes cultures sont une richesse pour toute l'humanité qu'il faut partager. Les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et qui peuvent nuire à la santé sont à rejeter d'où qu'ils viennent et quelque que soient les justifications avancées.

7- Question : L'excision est pratiquée pour des raisons hygiéniques, qu'en est-il ?

Réponse : Cette explication est récente et n'est pas fondée. On avance souvent que lorsqu'une femme n'est pas excisée, elle n'est pas autorisée à faire ses prières par ce qu'elle serait impure. Rappelons que dans beaucoup de pays musulmans comme l'Arabie Saoudite et même dans notre pays par exemple à Tombouctou, Kidal ou à Gao, les femmes ne subissent pas l'excision. Elles ne sont pas moins des femmes musulmanes respectées qui accomplissent tous les rites exigés par le Coran.

8- Question : Doit-on alors dire que l'excision n'est pas une obligation de l'islam ?

Réponse : On peut dire de façon formelle, l'excision n'est pas une obligation de l'islam. Tout au plus selon certains (et tous les islamologues ne reconnaissent même pas la crédibilité de ces sunnas) recommandation une « sunna » dont l'accomplissement est facultatif. C'est ce qui fait que la majorité des musulmans dans le monde n'impose pas l'excision aux femmes. D'ailleurs on pratique l'excision au Mali indifféremment de la religion. Ainsi, les chrétiens, les animistes et les musulmans pratiquent tous l'excision.

9- Question : Qu'elle est l'origine de l'excision ?

Réponse : Vraisemblablement, à l'origine, l'excision et la circoncision masculine avaient la même signification. Selon des anthropologues, ces pratiques seraient nées dans les vallées du Niger et du Congo avant de se répandre en Egypte antique où elle a été adoptée vers -2560 par les prêtres d'Amon Rê, qui admira les sexes circoncis des esclaves nubien emprisonnés dans son pays. La circoncision et l'excision ont été d'abord d'origine ésotérique.

Cependant je me limiterai aux explications qui viennent de nos peuples. Dans l'ensemble, l'excision est liée aux mythes, qui sont les représentations que les hommes se font du monde et aussi l'origine de certains phénomènes et faits sociaux comme la mort, le mariage, l'excision, les religions, etc.

Généralement les mythes tentent de donner une explication religieuse à tout ce qui touche à l'homme. Ainsi pour les Dogons tout comme pour les Bambara et les Songhay, le clitoris est l'équivalent du pénis chez la femme. On pense que l'excision tout comme la circoncision offre une identité sexuelle, la capacité de procréer et d'être fécond.

L'excision était et est parfois encore un rite d'initiation qui permet dans l'imaginaire de beaucoup de peuples de séparer les sexes qui à l'origine seraient confondus (la bisexualité). L'excision et la circoncision sont des inscriptions, des marques, des identités, des

symboles pour beaucoup de peuples.

Dans un certain nombre de sociétés traditionnelles d'Afrique occidentale, les hommes et les femmes sont tenus de se faire circoncire pour avoir une identité sexuelle, comme si la différence biologique ne suffisait pas.

10- Question : Vous dites que l'excision était un rite d'initiation ? qu'est-ce qu'un rite d'initiation ?

Réponse : Oui, l'excision était un rite d'initiation. Un rite d'initiation est une longue série d'épreuves physiques et morales qui ont pour objet d'introduire le jeune homme ou la jeune fille à la vie religieuse et dans le monde des adultes. L'enfant sort, pour la première fois, du monde purement profane où s'est écoulé sa première enfance pour entrer dans le cercle des choses sacrées. On dit qu'à ce moment le jeune homme ou la jeune fille meurt, que la personne déterminée qu'il était cesse d'exister et qu'une autre, instantanément se substitue à la précédente. Il renaît sous une forme nouvelle.

Des cérémonies appropriées sont censées réaliser cette mort et cette renaissance qui ne sont pas entendues dans un sens simplement symbolique, mais sont prises à la lettre.

L'excision en tant que rite de passage exige de la souffrance de la part des initiées. Cette souffrance sert à préparer dans le sang et dans la douleur la jeune fille à être femme.

Dans certaines localités du Mali, pendant plusieurs semaines, les jeunes filles restent près d'une ou plusieurs vieilles femmes et elles apprennent les traditions de la communauté (les mythes, certaines techniques médicinales, les chants, les proverbes, les contes). Elles sont également instruites de façon souvent fort précise des jeux sexuels, mais aussi des tabous pesant sur les menstruations et des « secrets » de l'enfantement : c'est tout le patrimoine du groupe qui est transmis à l'occasion de l'initiation.

11- Question : Est-ce que ce rite initiatique accompagne toujours la pratique de l'excision ?

Réponse : De plus en plus rarement. Cela s'explique par le fait que les fillettes sont aujourd'hui excisées à bas âge, en moyenne moins de 2 ans. Alors qu'auparavant, s'étaient des jeunes filles de 12 à 18 ans qui subissaient l'excision. A 12 ou 18 ans on peut comprendre les enseignements qui accompagnaient l'excision et s'en servir plus tard. Je rappelle que généralement quelques mois après l'excision, les jeunes filles étaient donné en mariage. Alors, vous convenez avec moi que ce ne sont pas des bébés de moins de 2 ans qui pourront comprendre quelques chose à l'initiation, à apprendre la vie de futures

femmes.

L'initiation était accompagnée de grandes fêtes villageoises qui duraient plusieurs jours. Aujourd'hui, l'excision est devenue individuelle et se passe dans le plus grand anonymat. Tout juste si certains parents les plus proches sont avisés. L'excision a perdu sa valeur symbolique, elle est devenue une pratique routinière que les gens perpétuent par habitude : « on l'a toujours fait et on continue comme ça... ».

12- Question : Alors pourquoi continue-t-on à pratiquer si l'initiation n'accompagne plus l'opération l'excision ?

Réponse : En réalité beaucoup de gens continuent à pratiquer l'excision par pur conformisme social. Beaucoup de gens excisent leur enfant de peur de créer les conditions de leur marginalisation. En effet il est difficile de ne pas être exciser dans une société où toutes les femmes sont excisées. La contrainte sociale est très forte comme l'atteste le témoignage de cette femme Awa 28 ans, musulmane, qui s'apprête à exciser sa fille de 2 ans, pourtant elle se souvient: « Dieu » dit-elle en frissonnant, le regard baissé vers ses mains jointes et serrées, « aujourd'hui encore, je revois chaque trait du visage de l'exciseuse avant qu'elle ne me coupe, et le soleil de douleur qui a explosé devant mes yeux. Même à son pire ennemi, on ne peut souhaiter pareille souffrance, les plaies ont mis longtemps à guérir, j'ai beaucoup saigné, uriner était un cauchemar, chaque accouchement un problème. Mais il faut le faire. Qui voudra d'une fille impure, d'une paria ? J'ai mal et j'ai peur, aujourd'hui, pour ma fille, mais il faut le faire. »

13- Question : Beaucoup de gens disent qu'une femme non excisée a un appétit sexuel débordant, qu'elle ne peut pas rester fidèle à son mari. Qu'en est-il ?

Réponse : Je pense que la maîtrise de soi, le bon ou mauvais comportement est une question d'éducation et non d'excision. Si l'excision suffisait à rendre une femme fidèle ou soumise à son seul époux, nous n'aurions pas tous ces enfants naturels aujourd'hui. Le problème de comportement relève de l'éducation. Les changements que notre société connaît aujourd'hui touchent tous les pays du monde. Les traditions ne sont plus les mêmes hier qu'aujourd'hui. Les valeurs des jeunes d'aujourd'hui diffèrent de celles d'hier.

La virginité au moment du mariage était très importante pour la mère d'hier, car elle démontrait que l'éducation de la fille a été bien faite. Demande-t-on aujourd'hui si une fille était vierge ou non au moment de son mariage ? non. Un proverbe bien connu de chez nous dit : « on ne peut pas vivre son temps et vivre le temps de ses

enfants ». L'enseignement de ce proverbe est important, car il reconnaît la possibilité du changement dans les sociétés.

Aucune société n'est figée, immobile. Ce qui est important c'est de garder les meilleures valeurs culturelles de chaque peuple et de rejeter celles qui ne sont plus conformes aux connaissances actuelles. Hier nous avions d'autres formes de croyances, nos arrière-grands-parents adoraient des fétiches, aujourd'hui nous sommes majoritairement musulmans, chrétiens.

14- Question : Existe-t-il d'autres raisons évoquées pour justifier l'excision ?

Réponse : Dans notre pays, la notion de virginité était primordiale (elle l'est encore dans certaines contrées du pays). Car, si par malheur, la jeune fille n'était pas vierge le jour de ses noces, sa famille était déshonorée et souvent sa mère était chassée de la famille.

On considère généralement que la mère est responsable de l'éducation de la fille. Donc, il arrive qu'elle soit répudiée pour payer la faute de la fille. La fille elle-même était exclue ou donnée en mariage à un vieillard. La fille vierge était respectée et recevait beaucoup de cadeaux en récompense de sa bonne conduite. C'est pour ces raisons que l'on tenait absolument à ce que les filles soient infibulées par exemple.

On pense que l'excision diminue la sensibilité de la femme, donc diminue son appétit sexuel et la préserve des relations sexuelles jusqu'au mariage.

Pour d'autres, l'excision rend les femmes plus fécondes. Certains pensent également que les parties génitales de la femme non excisée sont laides, sentent mauvais et sont malpropres.

J'ai même entendu dire qu'une femme non excisée ne peut pas avoir de relations sexuelles, à cause du développement exagéré du clitoris.

On avance aussi, que l'homme peut devenir impuissant au contact avec le clitoris, de même que le bébé en venant au monde peut mourir en touchant le clitoris.

En mettant bout à bout les raisons avancées, on peut dire que l'excision est la condition d'accès à un statut social spécifique, celui de la femme soumise à l'autorité de l'homme. Ainsi, une femme non excisée, peut difficilement avoir un époux.

Les hommes ne veulent pas d'une femme non excisée par ce qu'ils ont peur d'être trompés, et les femmes se soumettent à l'excision par crainte de ne pas avoir d'époux !

15- Question : quels sont les pays concernés par l'excision en Afrique ?

Réponse : L'excision est pratiquée différemment par de nombreux peuples dans plus d'une vingtaine de pays en Afrique. On peut citer parmi ces pays : le Bénin, le Cameroun, le Burkina-Faso, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Gambie, le Ghana, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, la Siéra Leone, la Tanzanie, le Togo, le Tchad... quant à l'infibulation, elle touche la Djibouti, la Somalie, l'Éthiopie, le Mali et le Soudan...

16- Question : Au Mali, n'existe-t-il pas des régions ou des ethnies qui ne pratiquent pas l'excision ?

Réponse : En effet, il existe des ethnies et des régions où la prévalence de l'excision est faible. Les communes de Tombouctou et de Gao ont par exemple des niveaux de pratique très bas. Cependant, l'appartenance ethnique semble jouer un rôle important si l'on en juge par les taux enregistrés chez les Tamacheck (16%), les Sonrhaï 47,8%.

17- Question : Pourquoi ne pas interdire alors l'excision si elle apporte tant de mal ?

Réponse : De plus en plus de gens se demande pourquoi l'excision n'est pas interdite chez nous comme l'on fait certains pays voisins ? Ils évoquent les lois, les accords et conventions signés par le Mali, notamment, la loi fondamentale, la Convention des Nations Unies sur le Droit des Enfants, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples...

D'autres pensent aussi que l'adoption d'une loi permettra d'améliorer la condition de la femme malienne, de conforter le personnel médical, de soutenir les villages qui ont déjà renoncé à l'excision, de donner un signal fort aux associations et ONG qui luttent depuis plus de 20 ans contre l'excision...

Malgré ces aspects évoqués qui peuvent largement justifier le vote d'une loi contre l'excision, des obstacles de taille demeurent et justifient la stratégie qui semble être largement adoptée au Mali par la majorité des acteurs qui sensibilisent contre l'excision

A notre avis, les éléments les plus importants qui ne plaident pas en faveur d'une loi dans l'immédiat sont :

- L'ampleur de la pratique dans notre pays (plus de 94%) ;
- Le taux élevé de personnes qui entendent poursuivre l'excision (plus de 75%) ;
- Le fait que la très grande majorité de la population n'est pas du tout informé des problèmes qu'engendrent l'excision ;
- La timidité de l'engagement de l'Etat qui n'a jamais élaboré une politique de mobilisation sociale sur la question ;
- L'existence d'une frange importante de personnes opposées à la lutte contre l'excision qui vont se saisir de l'incompréhension et du

mécontentement généralisé que susciterait l'adoption de la loi pour s'adonner à l'agitation ;

- Le manque de sensibilisation des intellectuels qui verront (certains voient déjà) dans la loi une « conspiration contre nos valeurs culturelles authentiques ». Les propos de ce professeur est éloquent : « Une loi contre l'excision pourrait profiter à la communauté, s'il est établi que cette pratique ne comporte que des inconvénients. Mais je pense que nous devons faire attention. Car une pratique datant de centaines d'années, ce n'est pas en quelques mois qu'on pourrait y mettre fin. Ceux qui nous imposent des visions et des lois ... leur perspectives est de nous détruire » ;
- La difficulté d'application d'une loi contre une pratique dont les agents chargés de mettre en œuvre eux même approuvent ;

Une loi qui n'a pas de fondements socio-culturelles n'a aucune chance d'être respecté dans une société. C'est le cas du montant de la dote, du mariage religieux qui doit se célébrer après le mariage civil et que personne ne respecte, etc.

Une loi dans ces conditions serait vue comme irréfléchie ou imposée de l'extérieur !

18-Question : Alors quelle solution proposez-vous pour l'abandon de cette pratique ?

Réponse : Je pense qu'il n'existe pas de solution miracle. On ne peut pas résoudre le problème de l'excision de l'extérieur. Seule la population toute entière, et personne d'autre, est susceptible de modifier une coutume millénaire. Si on la contraint par la force, il faut s'attendre à ce qu'elle tombe dans la clandestinité. La seule véritable solution à mon avis c'est dire la vérité, ne pas blesser, respecter la culture du milieu, assurer la prise en charge des victimes, informer, communiquer et éduquer. On constate partout que l'éducation est un facteur important qui prédispose au changement de comportement.

Bref, Il faut du temps, de la patience et des moyens humains et matériels pour venir à bout de l'excision.

Je pense qu'on ne doit pas avoir une stratégie globale de lutte contre l'excision. Il faut à mon avis étudier chaque milieu et en fonction des justifications données à l'excision élaborer la stratégie appropriée. Par exemple, il y a encore des zones au Mali, où l'excision et la circoncision sont encore accompagnées par la retraite initiatique et le symbole reste très fort. Dans ces zones on ne peut pas dire que l'excision n'est plus fonctionnelle. Dans ces cas précis, on pourra penser à substituer à la vrai excision (avec coupure), une « excision simulacre » (sans coupure), toute fois en conservant les valeurs éducatives et la retraite symbolique qui sont les vrais raisons de l'opération dans ces localités.

Il faudra aussi penser à la reconversion des anciennes exciseuses

en relais de la sensibilisation contre l'excision et en accoucheuses traditionnelles. Mais, la reconversion ne doit pas être une stratégie isolée. Elle ne doit venir qu'après l'engagement de la communauté de l'exciseuse à abandonner l'excision. Si la communauté ne s'engage pas à abandonner l'excision, les exciseuses seront inefficaces, car la « qualité de forgeron » lui est conférée par la communauté. C'est la communauté elle seule qui peut décharger l'exciseuse de sa fonction, pas l'inverse.

19- Question : quelles sont les structures qui luttent contre l'excision au Mali ?

Réponse : Il existe plusieurs organisations qui sensibilisent contre l'excision. Certaines sont très connues, d'autres moins.

Parmi les organisations les plus connues, on peut citer :

- le **Comité National pour l'Abandon des Pratiques Néfastes à la santé de la femme et de l'enfant (CNAPN)**. Il a été créé par décret N° 99-157/PM-RM du 16 juin 1999 sous l'égide du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Il a pour mission de proposer au Ministre des stratégies et des actions. Le CNAPN privilégie l'approche plaidoyer/ IEC au détriment de la loi contre de l'excision. Le Comité se compose des représentants des ministères, de l'Assemblée nationale, des services techniques, des leaders religieux et communautaires, des communicateurs et des associations/ONG. Le CNAPN qui est doté d'une structure de coordination dénommée Secrétariat Exécutif (SE/CNAPN) a pour mission :
 - donner une nouvelle impulsion aux actions de sensibilisation en cours ;
 - asseoir un partenariat entre les différents acteurs ;
 - coordonner et harmoniser les actions de lutte pour une utilisation rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières ;
 - soutenir les actions des associations et ONG impliquées dans la lutte pour l'abandon de l'excision.
- **Projet d'appui à la lutte contre les pratiques préjudiciables à la santé de la femme et de l'enfant (PASAF)**

Le FNUAP à travers ses programmes appuie le Mali comme d'autres pays de la sous-région dans ses efforts de lutte contre l'excision. C'est ainsi qu'en juillet 2000 fut mis en place le PASAF, grâce au concours financier du Grand Duché du Luxembourg.

Le PASAF est un projet du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille qui se propose de contribuer à la lutte contre les pratiques préjudiciables à la santé de la femme et de l'enfant. Le PASAF a pour Objectifs de :

- développer un programme de plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques, religieux, communautaires et les média modernes et traditionnels ;
- sensibiliser les familles et les communautés dans la zone pilote de Bougouni en vue d'un changement de comportement.
- **La Division Santé Familiale et Communautaire (DSFC) de la Direction Nationale de la Santé** est une structure du Ministère de la Santé qui mène également des activités dans le cadre de la lutte contre l'excision. Elle a élaborée avec l'aide de PRIME II un module sur la prise en charge des complications liées à l'excision à l'intention des prestataires de santé.
- **L'ASDAP** (Association de Soutien au Développement des Activités de Population). Créée en Septembre 1993, l'ASADAP a pour domaines d'activité principale la santé de la reproduction à travers ses différentes composantes : planning familial, santé de la reproduction des adolescents, l'excision et les MST/SIDA. L'ASDAP intervient dans les Régions de Koulikoro (Koulikoro, Kati et Fana) ; de Sikasso (Sélingué, Koutiala et Yorosso) ; de Ségou (Ségou et Bla) et dans le District de Bamako (dans les six communes);
- **L'APDF** (Association pour la défense des droits des Femmes). Cette association voit dans la lutte contre l'excision un aspect de lutte contre les violences faites aux femmes. L'APDEF intervient dans tout le pays, en particulier à Mopti, Ségou, Kayes et Baguinéda;
- **AMSOPT** (Association Malienne de suivi des pratiques traditionnelles). Créée en 1991, cette association lutte contre l'excision et le gavage des filles au Nord du Mali. Elle fait la promotion des pratiques positives comme le port de l'enfant au dos, l'allaitement maternel et l'éducation sexuelle traditionnelle. Les zones d'intervention de l'AMSOPT sont : région de Koulikoro (Kangaba, Kati et Koulikoro);
- **Le Centre Djoliba** ; Association socio-culturelle, de formation, de documentation et d'échanges culturels, le Centre Djoliba a été créé en 1964. C'est en 1983 que la structure a pris les premiers contacts en vue d'élaborer et d'exécuter un projet « excision ». et la même année, une section promotion de la féminine chargée de s'investir pour l'abandon de l'excision a vu le jour.
- **L'AMPE** (Association Malienne pour la Protection de l'Environnement). Les domaines d'activités sont la protection de l'environnement et l'éducation environnementale en milieu scolaire, santé de la reproduction en milieu scolaire et avec les groupements féminins auxquels s'ajoute depuis 1999 un projet « excision » avec le Plan International;
- **Plan International de parrainage**. Cette ONG internationale est au Mali depuis 1976. Le « Plan » s'occupe essentiellement de la Préservation de la petite enfance, du parrainage d'enfants en

situation difficile, de la santé de la reproduction dont l'excision.

- **CEDPA** (ONG international) œuvre dans le domaine de la santé de la reproduction des adolescents ; l'excision ; l'intégration de la femme dans le processus de développement pour en faire de véritables partenaires. Le CEDPA travail en partenariat avec plusieurs ONG dont l'ASDAP et le groupe PIVOT/ santé

20- Question : Quelles sont les stratégies utilisées pour l'abandon de l'excision ?

Réponse : Les méthodes d'Information, d'Education et d'Information (IEC) sont presque les mêmes au niveau de toutes les structures qui luttent pour l'abandon de l'excision au Mali. Elles se résument principalement aux causeries publiques et aux communications interpersonnelles.

A ces deux méthodes, on peut ajouter la formation des agents de terrain et des relais villageois, la recherche action, le Plaidoyer/lobbying, la création d'activités génératrices de revenus pour les exciseuses qui ont abandonné la pratique, les voyages d'échange d'expériences, etc..

-

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAMBA (M.L.), *L'excision en milieu Sénoufo de Kadiolo*, ENSUP DER PPP (mémoire de fin d'étude) 1998

BOUSQUET (G.H.), *L'Ethique sexuelle de l'Islam*, Ed. Maisonneuve et Larousse, 1966

COULIBALY (Fatoumata), *La campagne contre l'excision, une analyse des différentes formes*, ENSUP DER PPP (mémoire de fin étude) 1986

COULIBALY Salif *et al* : *Rapport de l'enquête démographique et de santé du Mali, 1995 – 1996 (EDS/ Mali II)*. Macro international Inc. calverton, Maryland USA décembre 1996.

DEMBELE (Agnès), *Quelques coutumes qui nuisent à la santé de la femme : l'excision, l'infibulation*, ENSUP DER Biologie (mémoire de fin étude) 1984-1995

DIALLO (A), *L'excision en milieu Bambara*, ENSUP DER PPP, (mémoire de fin d'étude), 1980

DIETERLEN (M), *Essai sur la religion Bambara*, Paris, 1° Ed. PUF, 1951

ERLICH (M), *La femme blessée. Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, Paris, L'Harmattan, 1986

GENNEP Van, (A), *Les rites de passage*, Paris Mouton, 1969

GRIAULE (M), *Dieu d'eau*, Paris, Fayard, 1966

KANTE (N), *Forgeron d'Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 1993

LEIRIS (M), *L'Afrique fantôme*, Tel Gallimard, 1981

LEFEUVRE-DEOTTE (M), *L'excision en procès : un différent culturel ?*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1997

LUNEAU (R), *Les chemins de la noce. La femme et le mariage dans la société rurale du Mali*, Thèse, Université de Lille III, 1975

LEFEUVRE-DEOTTE (M), *L'excision en procès : un différent culturel ?*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1997

RENAND (R), *Les conséquences gynécologiques et obstétricales de l'excision rituelle*, Abidjan, in La revue médicale de Côte d'Ivoire, N° 95

SANGHO (A), *l'excision en milieu Sonrhäï, analyse des représentations, des attitudes et des justifications*, ENSUP DER PPP (mémoire de fin d'étude) 1980

SIDIBE (S), *La lutte contre l'excision au Mali de 1960 à nos jour ; difficultés et perceptives*, ENSUP DER PPP (mémoire de fin étude) 1998

SIDIBE (M), *Les Mutilations Sexuelles Féminines au Mali, origines- pratiques- conséquences*, ENSUP DER PPP (mémoire de fin étude) 1993

THIAM (A), *La parole aux négresses*, Paris, Denoël-Gonthier, Collection « Femme », 1978

TRAORE (L.B.), *L'approche socio-anthropologique de l'excision*, Bamako, Université du Mali,

septembre 2000

TOURE (Y) et al., *L'excision au Mali : réalités et perspectives de lutte*, Bamako, Centre Djoliba, 1997

TOURE (Y), KONE (F.Y), *Une loi contre l'excision au Mali ? Opportunités, Obstacles, Stratégies*, Bamako, Centre Djoliba, Octobre 1999

YATTARA (MS), *Pratiques traditionnelles et santé : la sensibilisation doit être permanente*, UNFM engage la lutte , le journal *l'essor* du 4 mai 1990, N°10817, p.7

ZAHAN (D), *La dialectique du verbe chez les bambara*, Mouton, 1963

COQUERY-VIDROVITCH (C), *Les Africaines, Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX au XX siècle*, Paris, Ed. Desjonqueres, 1994

[1]

Ce proverbe Bambara montre l'attachement des peuples à leurs valeurs traditionnelles et la difficulté qu'il y aura à combattre l'excision, une coutume plusieurs fois millénaire.

[2]

Ce proverbe bien connu de chez nous montre que le changement est parfois indispensable si l'on veut suivre le cours de la vie.